

Anne Noblecourt exerce l'activité de taxi animalier depuis 2010.



CADOR ET MISTIGRI

UN TAXI POUR CHIENS ET CHATS

« Exercer l'activité de taxi animalier ne s'improvise pas », explique Anne Noblecourt. Plus de trois ans que cette passionnée s'y emploie sous l'entité Cador et Mistigri. Elle nous raconte les enjeux de ce métier pas comme les autres. Par Eric Leforestier

Féru d'animaux, Anne Noblecourt décide en 2009 d'arrêter son métier de secrétaire pour créer à Gif-sur-Yvette (Essonne) une entreprise de services aux animaux de compagnie, Cador et Mistigri. En plus des massages canins et de la garde à domicile, elle propose une activité de taxi animalier. En janvier 2010, elle reçoit son autorisation de transport d'animaux vivants, délivrée par la direction départementale de la protection des populations (DDPP). Pour l'obtenir, elle a suivi au CNRS une formation de deux jours axée sur la prise en charge de l'animal et sur la législation. « Nous y apprenons surtout à respecter le bien-être de l'animal et

à reconnaître ses états de stress pendant le trajet », explique-t-elle. « Je choisis toujours le trajet le plus court pour que mes passagers soient le moins perturbés possible. » Suite à cette formation, une attestation, nécessaire pour obtenir l'autorisation de transport, est délivrée. Celle de Cador et Mistigri concerne les animaux domestiques, chiens, chats et petits rongeurs. L'autorisation est de type 1 (transport de moins de 8 heures) et de type 2 (plus de 8 heures) : la société transporte donc au local et au national. Les tarifs sont au forfait, compris entre 35 et 55 euros hors taxes pour des distances allant jusqu'à 40 km ; au-delà, un devis personnalisé est proposé.

L'outil de travail d'Anne Noblecourt, son taxi, est lui aussi soumis à une réglementation précise sous le contrôle de la DDPP, qui délivre une autorisation valable cinq ans. Un véhicule de transport d'animaux vivants doit ainsi être équipé d'une cage adaptée, confortable et sécurisée, d'une ventilation et d'une climatisation. Celui de Cador et Mistigri dispose en plus d'une rampe d'accès, d'un détecteur de température avec alarme et d'une ventilation électrique. « Je nettoie et je désinfecte systématiquement les cages après chaque transport », précise la chef d'entreprise. « Les animaux doivent être obligatoirement vaccinés pour monter dans mon véhicule. »

Une demande variée

La demande ne manque pas. Si l'entreprise travaille tout au long de l'année, c'est pendant les vacances que les sollicitations affluent le plus. Pour aller aux gares ou aux aéroports, pour des correspondances, pour amener les animaux en pension...

Le reste de l'année, le taxi est sollicité par des personnes âgées pour des visites chez le vétérinaire ou chez le toiletteur, ainsi que par des éleveurs pour venir chercher les chiots et les emmener chez leurs nouveaux propriétaires. Ce service s'effectue souvent lorsque des chiots sont vendus en ligne.

Cador et Mistigri a bâti sa notoriété par le bouche-à-oreille et la construction d'un réseau de contacts. « Cela prend du temps », constate Anne Noblecourt. « J'ai effectué un travail de prospection très important, en particulier auprès des éleveurs. » La société développe également un site internet depuis ses débuts (www.taxi-cadoretmistigri.com), très utile pour les demandes de devis en ligne. Le planning des transports est très variable. « Il faut savoir s'organiser pour être toujours disponible », ajoute la chef d'entreprise.

Aucun profil type ne se dégage de sa clientèle. « Si nos clients n'ont pas forcément de gros revenus, ils se donnent les moyens d'assurer le maximum de confort à leur animal », explique Anne Noblecourt. « Nous sommes sur un univers affectif et nous nous attachons à garder le contact avec nos clients. Ils sont nombreux à nous donner des nouvelles de leur animal. Nous rassurons aussi les éleveurs avec qui nous travaillons en leur indiquant que les animaux sont bien arrivés dans leurs nouveaux foyers et ont été accueillis dans de bonnes conditions. »

L'entreprise a bâti sa notoriété par le bouche-à-oreille et la construction d'un réseau de contacts.

Cador & Mistigri est membre de l'Association française et internationale de transports d'animaux de compagnie (AFITAC), qui regroupe des professionnels du transport animalier. L'entreprise a désormais trouvé son rythme de croisière. « Je suis confiante dans les services que j'apporte et les retours que j'en ai », conclut Anne Noblecourt. ■